

ÉDITO DU MAIRE



DU BEL ÉLAN AU PREMIER COUP DE FROID DU MANDAT

Les élections municipales sont passées depuis un trimestre. À cette occasion, électeurs(trices) comme élu(e)s ont pu mesurer toute l'importance que revêt ce moment de démocratie locale. Sur 864 Audoniennes et Audoniens inscrits sur la liste électorale, vous avez été 53,35 % à vous déplacer pour exprimer à 90,5 % un suffrage de soutien, d'encouragement et de renouvellement de votre confiance. Par le bulletin glissé dans l'urne et la voix reçue, nous nous retrouvons dans une même perspective, un même destin partagé : vivre ensemble dans une communauté la plus harmonieuse possible à même d'offrir le meilleur cadre et la bonne gestion qui la fixe. Les actions communale et publique sont intrinsèquement liées et à travers elles ce sont les principes de service au public et d'intérêt général que nous souhaitons continuer à porter comme valeurs et ligne de conduite, en demeurant des interlocuteurs directs et responsables.

Les sept conseillères et huit conseillers que vous avez réélus ou nouvellement élus, forment les membres de l'équipe municipale qui présidera, pour les six, voire les sept prochaines années, au bon fonctionnement et au développement de notre collectivité. Nous vous remercions vivement pour la confiance que vous nous avez témoignée. À leur tour, et à l'unanimité, les conseillères et conseillers municipaux m'ont renouvelé dans mes fonctions de maire. Cela m'honore et m'oblige. Je les remercie toutes et tous, publiquement à travers ces lignes, pour leur engagement citoyen au service du bien commun.

Une nouvelle organisation interne se structure via les différentes commissions communales déclinant les principales thématiques et projets inscrits à notre programme. Un temps a également été consacré à la nomination des représentants au sein des dix commissions communautaires et des divers organismes publics. Vous en trouverez la présentation détaillée à la suite.

DU COUP DE FROID AU VRAI COUP DE CHAUD

Ce temps nécessaire d'installation a sérieusement été bousculé et l'actualité a très vite été éclipsée par la menace puis l'annonce de la fermeture de la quatrième classe de notre école primaire. Comme le rappellent si justement les parents d'élèves, « l'école reste le cœur battant de la commune ». Après la consternation et la colère est venu le temps de la mobilisation et de l'argumentation. La communauté scolaire et la Municipalité ont alors joint leurs efforts pour alerter et tenter de faire infléchir la décision de l'Éducation Nationale. Je tiens à remercier vivement toutes celles et ceux qui se sont mobilisés jusqu'à maintenant et qui s'investiront encore jusqu'à la rentrée de septembre. De la même façon, je tiens à rappeler que la Commune engage avec conviction des moyens conséquents pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de travail des enfants et des personnels enseignants et municipaux.

Mais la vie audonienne ne s'est pas arrêtée pour autant à cette mauvaise nouvelle. Quelques réalisations ont été finalisées dans le courant du premier trimestre 2026, comme la phase 2 de l'aménagement des abords de la boulangerie, le nouveau bureau d'accueil à la mairie ou le lancement de l'application Panneau Pocket. Les animations associatives ont battu leur plein... jusqu'à ces derniers jours où la réalité du bouleversement climatique nous a rattrapés. Les plus sceptiques peuvent-ils encore nier la réalité d'un monde de plus en plus fragilisé par des épisodes météorologiques extrêmes ? L'adaptation au changement climatique devient plus que jamais le maître-mot de nos décisions et actions futures.

Ces sujets, et bien d'autres, font le contenu de ce nouveau bulletin que je vous invite à découvrir, dans un format et une ligne éditoriale quelque peu renouvelés. Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un excellent été... le plus au frais possible si les chaleurs estivales ne nous laissent que peu de répit. Et rendez-vous est donné pour une rentrée qui s'annonce d'ores-et-déjà très active. Prenez bien soin de vous... et de vos voisins.

Philippe DENIAU
Maire de Saint-Ouen-les-Vignes

SOMMAIRE

À LA UNE	P.2
DANS LE RÉTROVISEUR !	P.3
DANS LE VISEUR !	P.9
FINANCES	P.14
AGENDA DE VOS SORTIES	P.16
INFOS PRATIQUES	P.16



Fermeture de l'école
P.2



Faites de la zik
P.4



Le Conseil municipal
P.9



Au portail de l'école, protestations contre la fermeture de classe

EN SEPTEMBRE, UNE PORTE NE S'OUVRIRA PAS... PARENTS ET ÉLÈVES REFUSENT DE TOURNER LA CLÉ !

Tous les ans, en mars et avril, l'administration de l'Éducation Nationale organise la carte scolaire. En fonction de l'évolution des effectifs des écoles, des ouvertures ou fermetures de classes sont décidées.

À la rentrée prochaine, notre école primaire qui accueille les enfants de la Petite Section de maternelle au CM2 devrait compter 73 élèves, sans laisser entrevoir une augmentation notable dans les années à venir. Aux yeux de l'Administration, ces effectifs ne justifient pas le maintien des quatre classes actuelles. La baisse démographique généralement constatée dans nos territoires devient alors la première raison invoquée pour réduire le nombre de postes d'enseignants.

Malgré la forte mobilisation des parents d'élèves et de la Municipalité, une décision de fermeture d'une classe a été prise et signifiée par courrier le 10 avril dernier.

Tout espoir était-il cependant perdu ? Après une première entrevue avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) le 2 avril dernier à laquelle l'avaient accompagné des représentants des parents d'élèves, M. le Maire a de nouveau rencontré les Services de L'Éducation Nationale avant la réunion du Comité Spécial d'Administration Département (CSAD), organe décisionnaire en l'espèce.

M. le Maire a insisté sur les particularités de notre école rurale, sur les situations particulières d'élèves à besoins spécifiques, sur les perspectives de développement de la commune. De nouveaux élèves ont été inscrits. L'espoir que tous ces éléments puissent être pris en compte afin d'obtenir une réouverture provisoire et maintenir ainsi une quatrième classe au moins pour l'année scolaire à venir a été déçu une nouvelle fois et **la décision de la fermeture a été confirmée.**

À l'occasion de la fête de l'école, la directrice, Mme Laetitia Forrez, a tenu à remercier les parents d'élèves et la Municipalité : « Les nombreuses marques de soutien que

nous avons reçues nous ont profondément touchées. Qu'il s'agisse de votre présence, de vos messages ou encore des magnifiques banderoles réalisées pour défendre notre école, chaque geste a compté. »

PRISE DE PAROLE

« Une classe qui ferme c'est bien plus qu'une salle qui se vide... »

À Saint-Ouen-les-Vignes, notre école accueille aujourd'hui 74 élèves. Pourtant, à la prochaine rentrée, une classe fermera ses portes. En tant que représentants des parents d'élèves, nous souhaitons exprimer notre profonde tristesse et notre inquiétude face à cette décision.

Pour beaucoup, une fermeture de classe peut sembler n'être qu'un simple ajustement administratif. Pour nous, parents, enfants, enseignants et habitants du village, c'est bien plus que cela.

C'est la crainte de voir les effectifs augmenter dans les classes restantes, avec des enfants d'âges différents regroupés davantage et des enseignants qui devront relever chaque jour le défi d'accompagner chacun au mieux malgré des conditions plus difficiles.

C'est aussi un sentiment d'injustice. Nos enfants méritent les mêmes chances de réussite que ceux des grandes villes. L'école rurale n'est pas une école au rabais ; elle est souvent un lieu privilégié où l'accompagnement, la proximité et le lien humain permettent à chaque enfant de grandir et de s'épanouir.

Mais au-delà des apprentissages, c'est tout un symbole qui est touché. Dans un village comme Saint-Ouen-les-Vignes, l'école est un cœur battant. Chaque matin, les rires des enfants animent les rues. Les familles se croisent devant les grilles. Des liens se créent, une vie collective se construit. Lorsque l'on retire une classe, c'est un peu de cette vitalité qui s'efface.

Nous craignons également pour l'avenir. Une fermeture aujourd'hui peut en appeler d'autres demain. Comment continuer à attirer de jeunes familles dans nos communes rurales si les services essentiels s'éloignent peu à peu ? L'école est souvent le premier critère regardé par les parents qui souhaitent s'installer dans un village.

Nous savons que les décisions sont prises à partir de chiffres. Pourtant, derrière ces chiffres, il y a des visages, des enfants, des familles, des projets de vie. Il y a une communauté qui croit en son école et qui se mobilise pour la faire vivre.

Nous voulons aujourd'hui rappeler notre attachement profond à notre école de Saint-Ouen-les-Vignes. Nous sommes fiers de cette école à taille humaine, de ses enseignants investis et de l'énergie déployée chaque jour pour offrir le meilleur à nos enfants.

La fermeture d'une classe n'est pas seulement la disparition d'un espace d'enseignement. C'est une blessure pour notre école, une inquiétude pour nos enfants et un signal préoccupant pour l'avenir de notre village.

Nous resterons mobilisés pour défendre ce qui nous paraît essentiel : une école vivante, accueillante et ambitieuse pour tous les enfants de Saint-Ouen-les-Vignes. »

Les Représentants des parents d'élèves au Conseil d'École



La troupe des COMÉD'OUEN au complet... mais certains jouent à cache-cache !

CULTURE

LES COMÉD'OUEN, QUELS JEUX DANS CETTE FAMILLE !

Pour la troisième année consécutive, les vingt artistes de la troupe audonienne des Coméd'Ouen, enrichie de trois nouveaux acteurs, a enchanté son public.

En mars, au cours de quatre représentations, ils ont surpris les 250 spectateurs venus les applaudir, les ont fait rire, les ont émus, et peut-être même interpellés ... Il a été remarqué que le style des pièces choisies cette année était très différent de celui de l'an passé.

Le thème des cinq pièces présentées, la famille, était annoncé d'emblée par le titre du spectacle : JE DE CETTE FAMILLE, laissant entrevoir que seraient abordées tout autant la richesse que la complexité de ce qui se joue entre les membres d'une famille, entre comédie et tragédie parfois...

Noémie de Sousa Pinto évoque le travail mené cette année :

« La troupe s'est organisée autour de 3 groupes et 3 metteurs en scène mais nous ne perdons pas de vue que nous sommes avant tout une seule et même troupe intergénérationnelle.[...] Nous avons travaillé 6 mois pour monter 4 heures de spectacle ! Outre l'apprentissage des textes, nous avons rudement travaillé sur l'appropriation de nos personnages avec des pièces ambitieuses. »

Deux grandes pièces et plusieurs sketches ont composé le spectacle :

- LE RETOUR DE RICHARD 3 PAR LE TRAIN DE 9h24 de Gilles Dyrek, jouée par les adultes
- QU'EST CE QU'ON ATTEND de Salomé Lellouche. Rose de Sousa Pinto, Noémie Taverne et Elyan Brandily ont réalisé une prouesse en jouant cette pièce complexe de 1h15 à trois ! D'ailleurs les trois grands ados ont représenté Saint-Ouen-les-Vignes au festival Carte Blanche d'Amboise le 14 juin au théâtre Beaumarchais.
- PARENTS DEFENDEZ VOUS de Frederic Dubost, qui a mêlé sur scène parents et enfants dans la vie !
- CONSEIL DES PARENTS de Jérôme Vuittenez, a permis aux jeunes d'inverser les rôles. Les parents en ont pris pour leur grade !
- COURT MENAGE, les jeunes ont joué un sketch écrit par Benoit Jouanneau, jeune auteur et réalisateur audonien
- ORANGINA, sketch délirant écrit par « Tonton Alain », oncle de deux jeunes actrices de la troupe...
... la preuve s'il en est que chez les COMÉD'OUEN, tout est affaire de famille !

PS : notons que la troupe a bénéficié des talents d'éclairagiste d'un Audonien Laurent Perrin et de son association WET BACKS ainsi que du prêt de plantes par l'entreprise Crosnier.

CULTURE

UN TRÈS BEAU CONCERT LYRIQUE POUR ENTRER DANS L'ÉTÉ

Le 7 juin, notre église a accueilli en concert un chœur de 8 chanteuses lyriques.

Sous la direction de Cécilia Marchand, professeure de chant lyrique au Pôle des Arts Paul Gaudet d'Amboise, ses élèves nous ont charmés par leurs interprétations d'œuvres de Mozart, Haendel, Monteverdi, Brahms, Schumann, Donizetti mais aussi de belles ballades chantées par Paul Simon et Arthur Garfunkel il y a quelques années...

Un très beau concert qui a ravi la quarantaine de spectateurs et spectatrices.



Prochain concert
« De Bach à Bacchus »
dimanche
30 août à 17 h

L'association « Un Temps Cité » espère qu'un public encore plus nombreux viendra goûter aux délices du **prochain concert « De Bach à Bacchus »**, qui aura lieu le **dimanche 30 août à 17 h**.

Saint-Ouen-les-Vignes accueillera alors l'ensemble vocal toulousain « Quinte & Sens » qui nous proposera des airs de Piazzola, Bach et Graciane Finzi portés par un accordéon et un quatuor à cordes.



ANIMATIONS

« ...ILS DONNENT TOUT POUR LA MUSIQUE... » (AIR CONNU !)

Après la soirée-concert au foyer rural en novembre dernier, nouvelle initiative de l'association FAITES DE LA ZIK à l'occasion de la « fête de la musique » le 20 juin 2026 sur l'île de Saint-Ouen-les-Vignes !

Dans la continuité de la kermesse, à partir de 16h00 ce fut en fait un festival local autour de la musique !

Un festival de joie pour nos têtes blondes grâce à l'espace spécialement dédié aux enfants où jeux et activités les attendaient.

Un festival de créateurs et artistes locaux avec le village d'exposants :

- l'AMAP de Saint-Ouen-les-Vignes ;
- Sab'Atel, créatrice de bijoux fantaisie, accessoires pour cheveux et sacs confectionnés à partir de sets de table ;
- Lin Terre Lune (Magali Feugère, habitante de la commune), qui proposait tisanes, sirops et préparations à base de plantes ;
- Sonia Portier (Présidente de l'association FAITES DE LA ZIK) avec ses créations de peinture sur bâche ;
- Alisson Messenger avec une exposition de dessins manga ;
- Nicola Common, boulangère de Saint-Ouen-les-Vignes, qui exposait également ses peintures.

Et enfin le cœur du sujet, un vrai festival de notes ; huit formations ou artistes aux styles variés :

- Kisméti (musiques du monde) ;
- Salsa Mania (danse et animation salsa) ;
- Ijo (soul jazzy et compositions originales) ;
- Djidjamjou duo père-fils (compositions) ;
- La P'tite Vadrouille (rock festif, compositions et reprises) ;
- Marc (rap) ;
- Hit So Good (reprises de variétés internationales) ;
- C-Pro (rap).



Enfin, et plus discret, le festival des soutiens locaux :

- le Comité des Fêtes pour l'alimentation ;
- la Brasserie Fagot de Reugny pour les bières et La Loère de Civray pour les softs ;
- les scènes ont été louées auprès de l'entreprise locale Zen Events (basée à Saint-Ouen-les-Vignes) ;
- encore le Comité des Fêtes épaulé par la mairie pour les barnums, tables et bancs ;
- la CCVA pour sa subvention de fonctionnement ;
- et les nombreuses petites mains et bonnes volontés bénévoles qui depuis des semaines s'activent pour tout organiser.

Vingt partenaires ensemble sur notre îlot de fraîcheur applaudis par quelques cinq cents mains !

Merci et bravo « FAITES DE LA ZIK » !
À l'année prochaine !

ANIMATIONS

VIDE-GRENIER : LES CHIFFRES DE LA CONVIVIALITÉ !

Le vide-grenier s'est tenu le **24 mai 2026** sous une température de **30,2 °C**. Il a réuni **110 exposants** répartis sur **848 mètres** linéaires. Tout au long de la journée, près de **100 kg de frites** et **100 sandwiches** (saucisses, merguez, andouillettes...) ont été dégustés par les visiteurs.

Tous nos remerciements aux membres du Comité des Fêtes qui n'ont compté ni leur temps ni leurs efforts pour permettre le bon déroulement de cette journée conviviale, journée où nous avons eu la joie de retrouver la présidente du Comité, Véronique Guyon, toujours en convalescence mais ravie de venir prêter main-forte à son équipe !

Une petite déception cependant à la fin de la journée pour les organisateurs qui ont constaté que des exposants s'étaient permis d'arracher des poteaux bordant le mail afin de pouvoir s'installer plus confortablement ! Il est dommage que de telles incivilités viennent ternir la réussite d'une si belle journée...



De nombreux chaland à la recherche de bonnes affaires...

ANIMATIONS

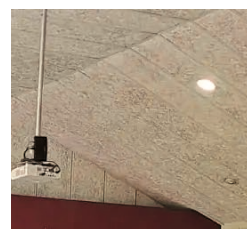
UN JOYEUX ET GOURMAND MOMENT DE PARTAGE

Le 7 juin dernier, le traditionnel Repas des Aînés a réuni 54 convives autour d'un menu qui a recueilli tous les suffrages.

Tous les invités, Audoniens et Audoniennes âgés de 65 ans révolus, ont fait honneur aux délicieux mets préparés par le restaurant-traiteur « L'Essentiel » de Chargé.

Ainsi se sont succédés dans les assiettes (mais sans y rester bien longtemps !) un assortiment d'amuse-bouches, une timbale de filet de sole, une ballotine de volaille aux trompettes et morilles, fromages et salade verte, et pour finir, une tarte Tatin et sa glace vanille.

Les invités se sont attardés jusque la fin de l'après-midi pour profiter de l'ambiance chaleureuse et conviviale, merci aux membres du Centre Communal de l'Action Sociale qui ont organisé ce délicieux moment et assuré l'accueil des convives.



Les amuse-bouches en préparation



ANIMATIONS

UNE JOYEUSE SOIRÉE MUSICALE POUR ACCUEILLIR L'ÉTÉ

Vendredi 19 juin, avant même les fêtes de la musique annonçant l'arrivée de l'été, les talentueux élèves de l'école, âgés de 7 à 77 ans, ont présenté dans le foyer rural son concert de fin d'année.

Accompagnés par leurs professeurs, les talentueux élèves de l'école, âgés de 7 à 77 ans ont présenté le fruit de leur travail d'une année à un public aussi bienveillant qu'admiratif.

Profitant de ce concert dans notre village, un public audonien s'était mêlé aux familles et amis des musiciens, leur permettant ainsi de découvrir la diversité des instruments enseignés chez nos proches voisins.

À l'issue du concert, Delphine Bouquet, présidente de l'association de l'École de Musique de Limeray, a encouragé les bonnes volontés à rejoindre le conseil d'administration de l'association et a rappelé que les inscriptions pour l'an prochain auront lieu le samedi 12 septembre de 10h à 12h, à l'école de musique.

Instruments et activités proposés : clarinette, trompette/cornet, piano, saxophone, accordéon, batterie, guitare, yukulele, basse débutant, formation musicale, chant.

Lancez-vous !



Les professeurs de l'École de Musique de Limeray autour de leur présidente



VIE SCOLAIRE

L'ÉCOLE FÊTE LA FIN DE L'ANNÉE

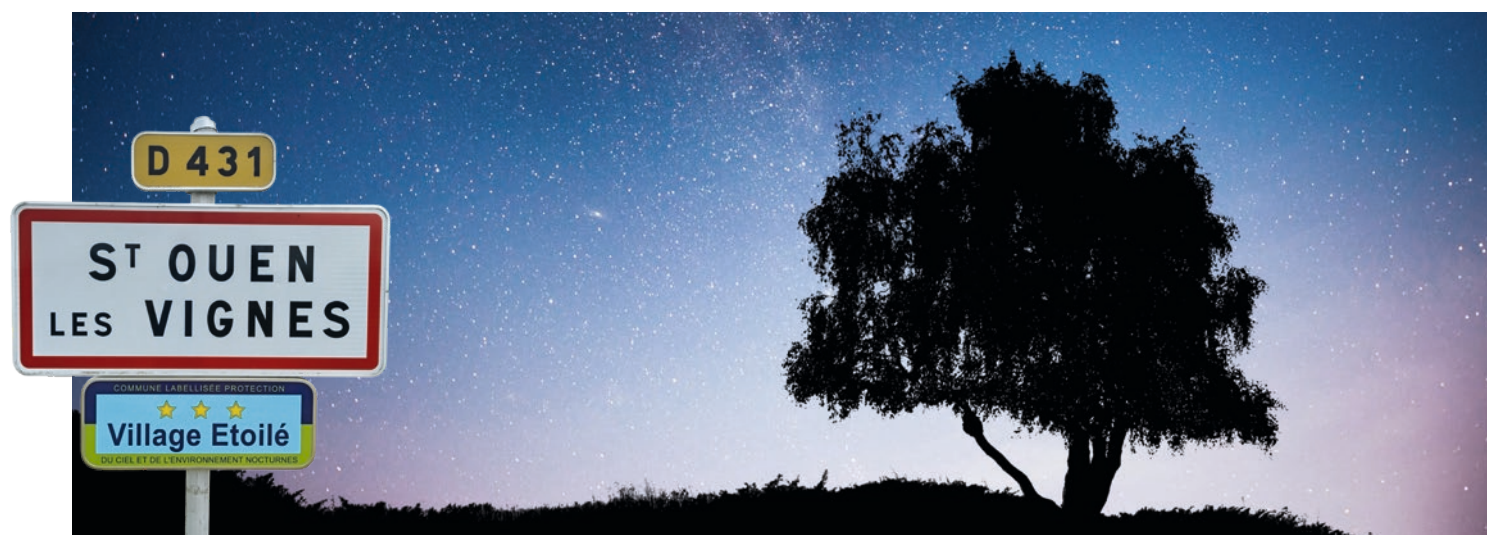
Samedi 20 juin, en prélude à la Fête de la Zik, les enseignantes et les élèves de l'école ont offert aux familles le traditionnel spectacle de fin d'année.

L'heure avait été avancée en tout début de matinée afin de préserver de la chaleur acteurs et spectateurs.

Le thème de la fête reprenait celui d'un travail mené tout au long de l'année dans toutes les classes : la nature et la préservation de notre planète. C'est accompagnés à la guitare par Alice Roger, l'intervenante de musique, et encouragés par leurs enseignantes, que petits et grands ont donné le meilleur d'eux-mêmes sur scène. **Bravo à tous !**

La fin du spectacle fut aussi le moment des « au revoir » : aux élèves de CM2 qui partent pour le collège et ont reçu une calculatrice de la part de la municipalité et un livre de la part de l'Éducation Nationale.

Au revoir également à Madame Maïté Galliot, qui a participé au dynamisme de l'école pendant cinq années, et qui s'envolera en famille à la rentrée vers l'île de la Réunion. Madame Laëtitia Forez, directrice de l'école, lui a rendu un hommage empreint d'émotion. Nous souhaitons à Mme Galliot et sa famille, beaucoup de bonheur dans leur nouvelle vie.



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

SAINT-OUEN-LES-VIGNES... DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX

Vous les avez sans doute remarqués sur la route départementale 431 aux entrées nord et sud du bourg. Ils sont là depuis peu pour matérialiser les efforts entrepris par la Collectivité, vous et nous, en matière de protection de l'environnement nocturne, d'économies d'énergie liées à l'éclairage public et de réduction de la pollution lumineuse. Mais de quoi parle-t-on ? La photo devrait vous aider. Mais bien sûr, des panneaux avec trois jolies étoiles jaunes sur fond bleu et vert. Trois, comme le niveau de reconnaissance de notre village qui, dès sa première candidature, a mérité et reçu de la part de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) le label national « villes et villages étoilés » dont la reconnaissance suprême scintille en cinq étoiles.

759 communes de France ont été labellisées sur cette dernière édition. Nous pouvons être fiers d'en faire partie d'autant plus que, toutes éditions confondues, nous sommes seulement 57 en Centre-Val de Loire et 5 en Indre-et-Loire (4 étoiles pour Saché et Tauxigny / 3 étoiles pour Bourgueil, Charentilly et Saint-Ouen-les-Vignes).

Quelques chiffres pour vous convaincre de l'efficacité de notre politique de sobriété de l'éclairage public : *Repères situant notre commune par rapport à une moyenne nationale (indiquée entre parenthèses).*

- Consommation annuelle par habitant : **8,3 KWh / hab (85)**
- Puissance moyenne des lampes par point lumineux : **68 W (140)**
- Taux d'équipement en luminaires par habitant : **0,27 point lumineux / hab (1,17)**
- Émissions de CO₂ (liées uniquement à l'électricité consommée) : **0,9 tonnes CO₂ / an (9)**
- Consommation annuelle par point lumineux : **31 kWh / point lumineux (528)**
- Économies sur notre facture d'éclairage public grâce à l'extinction nocturne actuelle = **89 %**



L'impasse des Étangs nouvellement aménagée

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DES ÉTANGS

Après l'installation de la terrasse de la boulangerie en 2025, l'aménagement de l'impasse des Étangs, passage qui précède l'entrée du site des Étangs en centre-bourg, se poursuit.

Zone de circulation entre la boulangerie, les ateliers municipaux, les bureaux de BUL' de Mômes et la promenade des Étangs, il s'avérerait nécessaire d'en faciliter et d'en sécuriser l'usage.

L'entreprise Eiffage a été chargée des travaux.

Des buses ont été installées afin de canaliser les eaux de pluie et éviter ainsi l'inondation des locaux techniques municipaux, le passage est maintenant carrossable et bitumé, une place de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a été créée ainsi que des places de parking enherbées. Une fois les grandes chaleurs passées, le lieu sera végétalisé avec des massifs fleuris.

Une dernière phase de travaux, prévue pour 2027, verra l'aménagement du terrain situé entre l'entrée arrière de l'école et le passage d'accès aux Étangs, lieu qui a cependant vocation à demeurer un espace naturel.

**Montant
des travaux :
60 000 €**

HISTOIRE & HISTOIRES

HÉLÈNE LA MARATHONIENNE



Elle court, elle court notre marathonnienne audonienne. Vous la croisez peut-être régulièrement dans un tout autre rôle, celui de « nounou ». Des enfants devant dans la poussette deux places, des enfants de chaque côté qui, une fois leur statut de bipède accompli, suivent le rythme dynamique de cette maman sportive qui ne se sent jamais mieux qu'à l'air libre et dans le mouvement constant.

Hélène court toujours et lorsque ses nombreuses activités lui laissent du temps pour enfiler ses chaussures de sport, elle avale les kilomètres sur l'asphalte de nos routes de campagne. Et nous, pauvres joggers du dimanche, n'osons pas nous joindre à elle de peur d'être ridicules.

Et de l'asphalte, il en a été question le 12 avril dernier lors du 49^e marathon de Paris où quelque 60 000 participants ont emprunté le parcours emblématique de 42,195 km à travers les rues et parcs parisiens. Bien évidemment, Hélène était l'un d'entre eux avec le dossard 49069. Et, comme à son habitude, on peut dire qu'elle n'a pas musardé le long du chemin. Avec un temps plus qu'honorable de 3 heures 45 minutes et 46 secondes, Hélène peut être fière de son chrono. Comme nous pouvons l'être pour elle.

Alors, un petit entraînement dimanche prochain avec Hélène, cela vous dit ? Il y a un record à aller chercher : faire un peu mieux que la dernière courageuse participante qui a franchi la ligne d'arrivée... 7 heures et 35 minutes après Hélène.

HISTOIRE & HISTOIRES

LA CLOCHE EST REVENUE !

Nous ne sommes pas à Pâques mais la cloche de l'école est revenue. Mais où était-elle partie pour que tout le monde l'oublie ?

UNE HISTOIRE QUI SONNE BIZARRE



Souvenez-vous, elle était autrefois suspendue au-dessus de la porte du perron sud de l'école actuelle, jusqu'à ce qu'elle soit remise pour des raisons de sécurité. À l'époque, pas si ancienne que cela, elle était tombée de son point d'ancrage sans crier garde, ou plutôt, sans sonner garde. Il faut dire que c'était un plaisir d'être celle ou celui qui serait autorisé.e à tirer énergiquement sur la chaînette. Son timbre très pur et puissant a bien longtemps résonné

dans les airs et, comme la cloche de l'église, elle a ponctué le temps et les activités du village. Elle est donc tombée en l'an 1999, peut-être 2000 (les archives ont mystérieusement disparu !) et n'a pas été raccrochée malgré l'ordre donné par le Maire de l'époque à l'agent communal qui a tout bonnement refusé d'obtempérer. Il y avait quelque chose qui clochait dans cet ordre. Le motif de sécurité avait alors été évoqué par l'agent rebelle qui, craignant que la cloche ne rechute un jour sur le crâne pas assez dur d'un enfant, l'avait caché au fond d'une grange.

Si bien cachée, si muette et surtout si bien oubliée sous son manteau de poussette, qu'elle attendit un quart de siècle avant que le même agent, un peu moins rebelle avec l'âge, ne la redécouvre un jour de janvier 2026 et, comme un enfant heureux d'avoir trouvé un trésor, la présente au Maire actuel.

Trésor oublié depuis 1999, la cloche resurgit en 2026

VOUS AVEZ DIT... UN TRÉSOR ?

Ce dernier, ne put réprimer son étonnement et sa joie. Il avait bien entre les mains un véritable trésor qu'il fallait partager avec tous. Car cette cloche de belle origine et de belle facture vient de loin. Ni une ni deux, le bel objet devient sujet de curiosité et de recherches. Sans risquer l'erreur historique du fait de la signature gravée, on peut évoquer avec certitude son lieu de provenance, Le Puy-en-Velay en Haute-Loire, et la dynastie des fondeurs Dubois sur dix générations, du premier, Jean Dubois en 1667, au dernier Louis-Gabriel Dubois, époux Marguerite Robert, décédé en 1837. Notre fameuse cloche est signée « Dubois Robert au Puy » et datée pour sa fabrication entre 1789 et 1837, année d'arrêt de l'activité de la fonderie. Comment est-elle arrivée jusqu'à Saint-Ouen-les-Vignes et depuis quand ? A-t-elle connu d'autres lieux puisque notre école date des années 1880 ? Peut-être qu'un ancien ou une ancienne du village pourra nous en dire un peu plus sur son histoire ?

Mise en valeur sur un socle en chêne, elle trône maintenant dans la salle du Conseil municipal, avec sa belle robe brillante, son joug en bois si finement travaillé et son axe bien huilé. Et depuis, il y a toujours un petit plaisantin pour sonner la fin des conseils municipaux en passant à côté. Adressons de vifs remerciements à Dominique, la Fée Clochette, non la Fée Scrapouillettes, pour ses recherches sur internet et Olivier, le talentueux rénovateur qui, avec passion et patience, a passé de nombreuses heures à son chevet pour lui donner la belle allure que nous lui connaissons aujourd'hui.

CONSEIL MUNICIPAL

LES NOUVELLES GOUVERNANCES S'INSTALLENT

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-OUEN-LES-VIGNES

Issus des dernières élections municipales du 15 mars 2026, les quinze conseillers municipaux se sont réunis les 20 et 31 mars pour organiser la nouvelle gouvernance.

Lors du Conseil municipal d'installation du 20 mars, le nombre d'adjoints a été décidé, passant de quatre à trois, puis il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoint.e.s* :

- Philippe DENIAU, Maire
- Dominique GEAY, premier Adjoint
- Dominique FLEURY, deuxième Adjointe
- Yves GOURDIN, troisième Adjoint

Lors de sa séance du 31 mars, le Conseil municipal a procédé au vote du taux des indemnités du Maire, des Adjoint.e.s et des Conseiller.e.s délégué.e.s**, à la création et la composition des cinq commissions thématiques, ainsi qu'aux délégations au Maire de certaines attributions conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

**En soutien aux Adjoint.e.s et pour animer l'ensemble des commissions, il a été convenu de renforcer le bureau municipal par quatre conseiller.e.s délégué.e.s. Leur nomination a été prise par arrêté du Maire. Les trois Adjoint.e.s et les quatre Conseiller.e.s délégué.e.s forment le bureau municipal qui se réunit régulièrement pour traiter les affaires courantes, suivre les dossiers et préparer le conseil municipal.*

Les conseillères déléguées :

- Claudette COURTOIS et Sylvie SALMON-HUSZTI

Les conseillers délégués :

- Jean-Louis VOISARD et Joachim CALDEIRA

***L'élection des Adjoint.e.s a connu ses vicissitudes administratives. Suite au contrôle de légalité exercé par les services de la préfecture sur les délibérations des collectivités, M. le Préfet a décidé de référer auprès du Tribunal administratif d'Orléans pour demander l'annulation de l'élection des Adjoint.e.s de Saint-Ouen-les-Vignes. Lors du Conseil municipal du 20 mars, ces derniers ont été élus, certes à l'unanimité, mais nominativement alors qu'ils auraient dû l'être par scrutin de liste. Le scrutin de liste est devenu la règle générale pour toutes les collectivités, y compris pour les communes passées sous le seuil de 1 000 habitants, ce qui est devenu notre cas entre 2020 et 2026. Après notification du jugement pris en date du 6 juin 2026, les Adjoint.e.s ont été élu.e.s en la forme voulue lors d'un Conseil municipal dédié le 13 juin dernier.*

Prochainement, l'élaboration d'un règlement intérieur du Conseil municipal, complété d'un pacte de gouvernance local, permettra de fixer les règles de fonctionnement en interne et celles concernant les organes de consultation et de participation des concitoyens hors Conseil.

COMPOSITION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES MUNICIPALES

Ressources humaines et finances

Gestion des personnels, élaboration du budget primitif, exécution des décisions d'ordre budgétaire, prospective financière, élaboration des dossiers de financement...

9 Membres : D. GEAY, J.L. VOISARD, P. CONZETT, Y. GOURDIN, L. SAËZ, M. A. DOUARD, D. FLEURY, C. COURTOIS, D. TAVERNE

Bâtiments, voirie, technologies et énergies

Cimetière, valorisation énergétique des bâtiments, éclairage public, téléphonie mobile et fibre optique, suivi et renouvellement du parc informatique, transition énergétique (ENR), gestion des eaux pluviales, sécurité routière, des personnes et des biens...

11 Membres : D. GEAY, J.L. VOISARD, P. CONZETT, S. SALMON-HUSZTI, J. CALDEIRA, P. TURBAT, L. SAËZ, M. A. DOUARD, D. FLEURY, C. COURTOIS, D. TAVERNE

Urbanisme, environnement et cadre de vie

Urbanisme, instruction des autorisations du droit des sols, suivi des DACT, contrôle de l'urbanisme, participation à la CCID, commerce, artisanat, opérations foncières et immobilières, habitat, chemins ruraux...

13 Membres : Y. GOURDIN, D. GEAY, J.L. VOISARD, P. CONZETT, S. SALMON-HUSZTI, J. CALDEIRA, C. FOURNIER-PRUD'HOMME, P. GUILLON, P. TURBAT, L. SAËZ, M. A. DOUARD, C. COURTOIS, D. TAVERNE

Affaires scolaires, enfance-jeunesse, citoyenneté, affaires sociales, solidarités

• **Affaires scolaires et citoyenneté :** école (conseil d'école), restauration scolaire, activités périscolaires, relations avec Bul'de Mômes, politique de l'enfance et jeunesse, Conseil des jeunes.

• **Affaires sociales :** lien social, logements sociaux et communaux (suivi des locataires), actions de solidarité, CCAS.

7 Membres : D. FLEURY, C. COURTOIS, S. SALMON-HUSZTI, Y. GOURDIN, C. FOURNIER-PRUD'HOMME, P. GUILLON, M. A. DOUARD

Communication, information, animation, vie associative et commémorations

• **Communication, information :** rédaction et diffusion sur tous les supports communaux (site internet, bulletin, Panneau Pocket, Facebook) relation avec les partenaires de la commune

• **Animation communale, vie associative, festivités et commémorations communales, culture et sport...**

6 Membres : S. SALMON-HUSZTI, J. CALDEIRA, L. SAËZ, D. FLEURY, C. COURTOIS, Y. GOURDIN

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



Philippe DENIAU
Maire



Dominique GEAY
1^{er} Adjoint



Dominique FLEURY
2^e Adjointe



Yves GOURDIN
3^e Adjoint



Jean-Louis VOISARD
Conseiller délégué



Claudette COURTOIS
Conseillère déléguée



Sylvie
SALMON-HUSZTI
Conseillère déléguée



Joachim CALDEIRA
Conseiller délégué



Daphné TAVERNE
Conseillère municipale



Logan SAËZ
Conseiller municipal



Paule GUILLON
Conseillère municipale



Marie-Agnès DOUARD
Conseillère municipale



Pascal CONZETT
Conseiller municipal



Claire FOURNIER-
PRUD'HOMME
Conseillère municipale



Patrick TURBAT
Conseiller municipal



Sophie PETIT
Conseillère municipale
suppléante



Olivier FERRISSE
Conseiller municipal
suppléant

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VAL D'AMBOISE

Après l'installation des Conseils municipaux des quatorze communes constituant la Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA), les trente-trois Conseiller.e.s communautaires nouvellement élu.e.s se sont réuni.e.s le 14 avril 2026 pour élire le Président et les neuf Vice-président.e.s, ainsi que les cinq Conseiller.e.s délégué.e.s. Vous pourrez découvrir une présentation générale dans le prochain magazine communautaire.

ÉLUS-REPRÉSENTANTS DE SAINT-OUEN-LES-VIGNES AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Les dix commissions thématiques seront animées par les Vice-président.e.s ayant reçu délégation dans leurs domaines respectifs et par le Président pour l'une d'entre elles. Chaque commune a désigné ses représentants dans lesdites commissions. Pour Saint-Ouen-les-Vignes, elles ont toutes été investies selon les appétences ou les compétences de chacune et chacun. (Tableau ci-dessous)

Commissions thématiques	Titulaire	Suppléant
Développement économique, touristique et attractivité territoriale	Pascal CONZETT	Joachim CALDEIRA
Aménagement du territoire, urbanisme, politique de l'habitat	Yves GOURDIN	Claudette COURTOIS
Eau potable, assainissement, déchets et économie circulaire	Jean-Louis VOISARD	Daphné TAVERNE
Ressources humaines finances et mutualisation	Philippe DENIAU	Pascal CONZETT
Mobilité durables, transport, inclusion et handicap	Philippe DENIAU	Marie-Agnès DOUARD
Culture et action sociale	Claudette COURTOIS	Dominique FLEURY
Patrimoine bâti communautaire, voiries, infrastructures et maîtrise d'ouvrage	Dominique GEAY	Jean-louis VOISARD
Transition écologique, agriculture et GEMAPI	Logan SAËZ	Paule GUILLON
Petite enfance, enfance-jeunesse et parentalité	Dominique FLEURY	Claudette COURTOIS
Commission local d'évaluation de transfert de charges	Philippe DENIAU	Dominique GEAY

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE**ÉLAGAGE DE HAIES ET DES ARBRES, IL EST GRAND TEMPS DE RÉAGIR**

Dans le bulletin d'août 2025, un rappel général aux propriétaires fonciers et/ou locataires a été fait sur les obligations d'entretien et d'élagage des haies, des arbres, des lisières de bois en débordement sur les voies publiques (trottoirs, routes communales, chemins ruraux). La météo de l'année 2025 avait déjà bien favorisé la pousse des végétaux de tous types et le printemps 2026 est venu aggraver la situation.

Que constatons-nous aujourd'hui en de nombreux endroits ? Des haies et des arbres qui referment la voirie, masquent la visibilité au niveau des carrefours ou des accès des propriétés, réduisent le passage des piétons, des cyclistes, le croisement des véhicules obligés de se déporter, endommagent ces derniers dans certains cas. **Le risque pour la sécurité de circulation est réel.** Risque auquel nous pouvons ajouter celui de la chute de branches par temps venteux ou d'incendie par temps de sécheresse.

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens

La situation se complique encore davantage quand les agents en charge des services publics se retrouvent dans des conditions d'exercice qui mettent en péril leurs personnes et leurs matériels. Après deux signalements reçus du SMICTOM et de la société OURY, il en est ainsi pour la collecte des ordures ménagères sur plusieurs axes de la commune. L'ensemble du linéaire de la route du Vigneau est particulièrement visé.

Face à l'inertie des riverains concernés et aux manquements constatés, **la Municipalité engage dans les semaines à venir une campagne d'information ciblée et la procédure à suivre pour l'exécution des travaux** (arrêté du Maire par secteurs

Les végétaux doivent se trouver en retrait de 2 m du bord de la voie



Camion des ordures ménagères lors de sa collecte sur les routes de la commune

identifiés, courriers nominatifs suivis d'une mise en demeure à défaut d'exécution dans les délais impartis, intervention d'une entreprise extérieure avec facturation au propriétaire). Bien entendu, les situations seront traitées au cas par cas et une rencontre en mairie ou sur place sera possible avant toute action. Il sera demandé d'exécuter sans délai les travaux d'urgence et dans un second temps, en période appropriée, les travaux plus conséquents.

INFORMATION

MIEUX COMMUNIQUER POUR MIEUX VOUS INFORMER !

Il se dit qu'il se passe toujours quelque chose à Saint-Ouen-les-Vignes tant la vie associative y est riche ! Les associations audoniennes savent qu'elles peuvent compter sur le soutien de la municipalité pour l'organisation de leurs activités ou événements comme pour relayer leur communication auprès des habitants.

La mairie a aussi la mission de diffuser le plus largement possible des informations municipales, ou émanant de la Communauté de Communes, du Département ou de l'État, quelques fois dans l'urgence.

**2 panneaux
d'affichage
libre à
disposition de
la population**

Pour mener à bien cette tâche, il s'avère nécessaire de diversifier et de rendre plus fonctionnels les supports communaux d'information et de communication existants.

En 2025 et début 2026, en plus de l'affichage sur les murs à l'arrière de la mairie, **deux panneaux municipaux d'information** ont été installés sur la

place de l'Église et **deux panneaux d'affichage libre** ont été mis à disposition de la population, devant le foyer rural et à l'entrée du terrain de boules.

Les autres canaux de communication pour vous informer :

- La page Facebook de la commune est accessible à tous les utilisateurs de ce réseau social :
<https://www.facebook.com/StOuenLesVignes>
- Le site officiel de la commune est en cours de refonte et sera bientôt de nouveau accessible :
<https://www.saint-ouen-les-vignes.fr/>
- Depuis le 1^{er} juin, l'application gratuite « Panneau Pocket » est disponible sur les smartphones. Des flyers explicatifs ont été distribués auprès de tous les habitants de la commune, en cas de difficulté pour installer l'application n'hésitez pas à demander un rendez-vous en mairie.



**NOUVEAU !
Panneau
Pocket, l'appli
d'information
gratuite**



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket





Photo non contractuelle

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

PROJETS AGRIVOLTAÏQUES, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

DES ÉTUDES... AUX PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans le bulletin municipal d'août dernier, vous avez pu être informés des projets privés de développement de parcs solaires sur notre commune. Deux sites sont identifiés. L'un, est porté par la société Technique Solaire, à la limite de Montreuil-en-Touraine au lieudit « Le Poirier Pelé » pour une implantation prévue initialement sur 30 hectares. L'autre, est conduit par la société TSE, sur des parcelles voisines, au lieudit « Le Jeune Jouet » sur une surface de 15 hectares. Tous les deux doivent répondre, au vu de la réglementation et de l'instruction à suivre par les services de l'État, aux critères de l'agrivoltaïsme permettant de coupler productions énergétiques et agricoles. Le projet agricole doit apporter toutes les garanties de la prépondérance et la pérennité des activités agricoles.

Le projet TSE est en cours d'instruction par la Direction Départementale d'Indre-et-Loire (DDT 37) après le dépôt du permis de construire le 30/12/2025. Ce dossier a pu faire l'objet d'un dépôt rapide car soumis seulement à une étude environnementale de 9 mois. Au préalable, M. le Maire a participé le 9/10/2026 à la réunion de la Mission EnR de la DDT 37, ainsi qu'au comité de projet en mairie de Saint-Ouen-les-Vignes le 14/11/2025. À ces deux occasions, il a insisté sur la nécessité de prendre en compte les effets cumulés des deux projets quant à l'intégration paysagère, la covisibilité et l'acceptabilité du projet par les habitants du hameau du Jeune Jouet. La DDT 37 a convenu qu'il ne peut y avoir de corrélation entre les deux projets.

Pour le projet Technique Solaire, devenu depuis peu Mexens, la mission EnR s'est réunie le 7/05/2026. Les remarques formulées tant sur le projet agricole, que les impacts faune/flore ou l'intégration paysagère posent un cadre et des mesures plus contraignants. Les mesures

d'évitement, réduction et compensation (ERC) sont en cours de finalisation mais d'ores-et-déjà les sondages pédologiques réalisés ont permis de détecter des zones humides botaniques et pédologiques. Ce constat impliquerait que la partie sud (parcelles ZV n° 6 et 7) serait exclue et le projet réduit de 30 à 15 hectares. Le permis de construire devrait être déposé en septembre prochain.

Les différentes permanences publiques proposées par les deux développeurs n'ont pas permis au plus grand nombre d'accéder à toute l'information souhaitée. De nombreuses interrogations demeurent.

Si nous voulions voir ce sujet avec distance, nous pourrions dire « jamais deux sans trois ». Mais il nous est impossible de ne pas observer avec une certaine perplexité l'appétit grandissant des énergéticiens, fut-ce pour verdir les productions et répondre, au final, à l'immense et indispensable défi de la décarbonation de nos activités. Nous constatons alors, et au plus près de nous, le potentiel intérêt que représente l'espace rural, et plus particulièrement le plateau nord de notre territoire. Avouons que la méthode n'est pas bonne !

ET DE 3... OU L'AMBITIEUX PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE COTTEREAU

Associé à une famille de propriétaires-exploitants agricoles, un troisième développeur, la société Greenwolt Power, porte un projet agrivoltaïque aux confins des communes de Limeray, Cangey et Saint-Ouen-les-Vignes au lieudit Cotteureau. Initialement prévu sur une surface clôturée de 75 hectares et pour une puissance de production évaluée à 45,5 Mégawatt crête (MWc), le projet serait actuellement redimensionné sur une surface clôturée de 51 hectares et pour une puissance électrique produite de 31 MWc. 15 hectares concerneraient notre commune.

**La pédologie
est la science
qui étudie
les couches
superficielles
du sol.**

BUDGET RÉALISÉ 2025 - COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le budget d'une commune s'articule autour de deux sections équilibrées en dépenses et en recettes : la **section de fonctionnement** qui comprend tous les mouvements nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité (charges à caractères général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) et la **section d'investissement** qui comprend les recettes et les dépenses concernant les projets d'équipement ou travaux de la commune.

FONCTIONNEMENT		
Dépenses 2025	Recettes 2025	Excédent 2024
632 201 €	725 309 €	199 136 €
	Résultat 2025	+ 292 244 €

INVESTISSEMENT		
Dépenses 2025	Recettes 2025	Excédent 2024
204 339 €	230 364 €	115 616 €
	Résultat 2025	+ 141 641 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS

À ces résultats s'ajoute un reste à réaliser de 86 687 € en dépenses qui sont couvertes par l'excédent d'investissement. Les excédents sont repris au budget 2026 en affectant à la section investissement 2026 (financement des nouveaux projets) une partie du résultat de fonctionnement (292 244 €) pour 100 000 € qui viennent s'ajouter à la reprise des 141 641 € d'excédent.

BUDGET PRIMITIF 2026

Ce budget s'inscrit dans la continuité des actions menées lors du mandat précédent. Il vise à finaliser les opérations avant d'en débiter de nouvelles. Le budget a été voté le 3 mars 2026 :

1 329 397 €

(HORS OPÉRATIONS D'ORDRE)

1 497 776 €

(TOUTES OPÉRATIONS CONFONDUES)

La présentation du budget sous cette forme simplifiée n'a pas vocation à présenter en détail toutes les opérations et les flux dépenses/recettes. Les opérations (ordre et hors ordre), tant en fonctionnement qu'en investissement, sont détaillées dans le procès-verbal du Conseil municipal du 3 mars 2026 visible sur le site de la Commune. Pour rappel, tous les documents budgétaires sont consultables en mairie.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 741 032 €

SERVICES SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE : 205 690 €


28 %

Charges de personnel	110 682 €
Dépenses énergétiques/fluides.....	29 300 €
Intervenant musique et fournitures scolaires	6 708 €
Fourniture des repas	30 000 €
Subvention à Bul' de Mômes pour le périscolaire.....	29 000 €

SERVICES TECHNIQUES/ENTRETIEN BÂTIMENTS, VOIRIE, ESPACES VERTS : 216 798 €


27 %

Charges de personnel	124 098 €
Dépenses énergétiques/fluides.....	17 700 €
Contrat de maintenance et prestations	75 000 €

SERVICES GÉNÉRAUX : 164 974 €


22 %

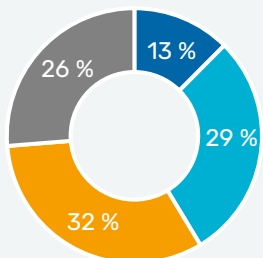
Charges de personnel	100 620 €
Contrats de prestations et fournitures.....	64 354 €

PARTICIPATIONS EXTÉRIEURES : 105 370 €**14 %**

Attribution de compensation CCVA	53 000 €
Péréquation intercommunale et dégrèvement	5 900 €
Contribution au SDIS (+ 6031 € contribution exceptionnelle)	17 920 €
Contributions diverses syndicats et redevances	2 000 €
Subventions aux associations locales	7 750 €
Subvention au CCAS	9 000 €
Licence de logiciels et autres	9 800 €

INDEMNITÉS ET COTISATIONS ÉLUS : 47 700 €**6 %**

Focus Répartition des charges personnel et élus.....383 100 €



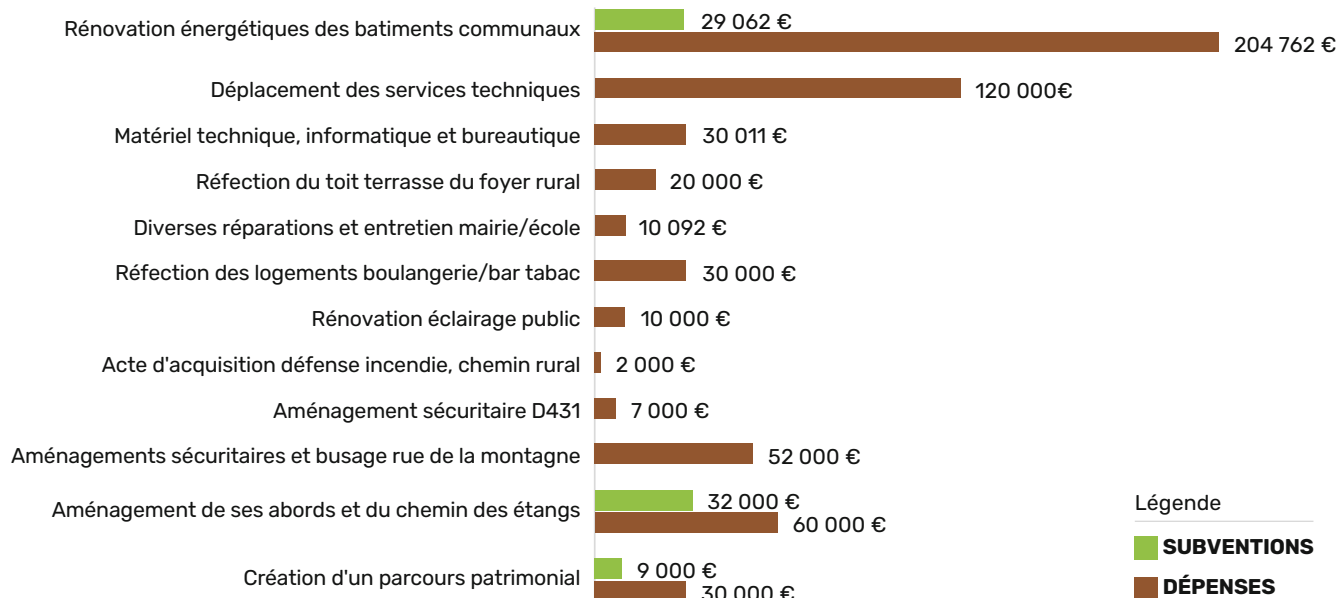
- Élus
- Personnel scolaire
- Personnel technique
- Personnel administratif

CHARGES FINANCIÈRES : 500 €

La collectivité arrive au terme de ses échéances de prêt ce qui va lui permettre de contracter un nouvel emprunt pour financer les nouveaux projets. Un emprunt de 100 000 € est fléché pour l'opération « transfert des services techniques municipaux ».

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 588 365 €

Les subventions inscrites au budget 2026 ne correspondent qu'aux subventions notifiées par les partenaires et non à la totalité du financement de l'opération. Ainsi pour l'opération de rénovation énergétique des bâtiments, 87 690 € de subventions attendues viennent s'ajouter aux 29 062 € obtenues. À l'inverse, pour l'opération de sécurisation de la rue de La Montagne la subvention de 21 375 € a été perçue en 2025 pour un paiement des travaux sur 2026.

**FISCALITÉ**

Les taux d'imposition restent inchangés. Ils n'ont pas varié depuis plus de deux décennies.

	BASES PRÉVISIONNELLES 2026	TAUX (VOTÉ SANS AUGMENTATION)	PRODUITS ATTENDUS
TAXE D'HABITATION	151 000	15,00 %	22 650 €
TAXE FONCIÈRE BÂTI	895 400	32,98 %	295 303 €
TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	64 000	54,25 %	34 720 €

AGENDA DES SORTIES

Vendredi 17 juillet

Soirée guinguette par la commission animation et le Comité des Fêtes



Lundi 20 juillet à 10h30

Animation pour les 6-12 ans par le Pays Loire Touraine
Après une balade au fil de l'eau, fabrique un petit moulin à rapporter à la maison !
Tarif : 5 € par enfant / gratuit pour les adultes accompagnateurs. Réservation obligatoire.
www.paysloiretouraine.fr

Vendredi 28 août

Soirée « Nouvelle Orléans » proposée par le service culturel de la CCVA.
Une grande soirée gratuite, sur l'île derrière le foyer, avec concert du groupe Les Swing Shouters, démonstration de danse lindy hop par l'association Jumpin'Jazz et projection du film « La Princesse et la Grenouille. »

Dimanche 30 août

Concert proposé par UTC (Un Temps Cité) :
« De Bach à Bacchus », par l'ensemble vocal QUINTE et SENS

Week-end du 19/20 septembre

Ouverture de l'église pour la fête du patrimoine, organisé par UTC

Week-end du 21/22 novembre

Vide-bibliothèque, organisé par UTC

MAIRIE

4 Place de l'Église – 37530 SAINT-OUEN-LES-VIGNES
02 47 30 18 87 / mairie@saint-ouen-les-vignes.fr
www.saint-ouen-les-vignes.fr

HORAIRE D'OUVERTURE* :

Lundi : 14 h – 17 h 30
Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 08 h – 12 h / fermé l'après-midi
Mercredi : fermé

* Une réflexion est en cours pour une évolution des horaires d'ouverture.

ÉTAT CIVIL



TOUTES NOS FÉLICITATIONS

Tenecy RENARD né le 5 février 2026

Timothée GIRARDOT né le 4 mars 2026

Alizée VERNAT née le 5 mars 2026

Jules CHEVALIER né le 14 mars 2026

Léo SAINT MARCARY COSQUER né le 18 mars 2026

Alice GAUTHIER née le 29 mars 2026



AVEC NOS VŒUX DE BONHEUR

Magill DELTOUR et Hugo GERAUD
mariés le 18 juin 2026

Isabelle DIETZ et Franck GIRAULT
mariés le 20 juin 2026

Lucille BEAUMONT et Christophe BOURGUIGNON
mariés le 26 juin 2026



AVEC NOS REGRETS

Annick LAPINTE épouse SEPTSAULT
décédée le 13 janvier 2026

Jeannot BENOÎT
décédé le 25 janvier 2026

Michelle BENOIN épouse BOUNEAU
décédée le 4 avril 2026

Isabelle MARTINEAU épouse POIRIER
décédée le 24 avril 2026

Philippe SAVEAUX
décédé le 31 mai 2026

Jeanine BOUSSION épouse CROSNIER
décédée le 13 juin 2026

Afin d'être en conformité avec le RGPD (Règlement Général de Protection des Données), les événements concernant l'état civil ne sont publiés qu'avec l'accord des familles. Merci de votre compréhension.

PERMANENCES :

MAIRE :

M. Philippe DENIAU : samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

ADJOINT BÂTIMENTS-VOIRIE- TECHNOLOGIES ET ÉNERGIES

M. Dominique GEAY : samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

ADJOINTE AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE -JEUNESSE, CITOYENNETÉ, AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ :

Mme Dominique FLEURY : jeudi de 10h à 12h et sur rendez-vous

ADJOINT URBANISME- ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

M. Yves GOURDIN : vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

